Image not found or type unknown

Mauvais conseil de mon notaire

Par **Jeanjane**, le **01/05/2015** à **23:32**

Bonjour,

Avec mon compagnon nous avons crèé une Sci qui a acheté un appartement
J'ai voulu lui racheter es parts
Le notaire nous dit que c' est impossible:les parts valaient 0 car la SCI n'avait pas fait d'emprunt pour l'achat de l'appartement.
Il nous a conseillé que je devienne indivisaire de sa maison de campagne.
Mon compagnon vient de dècédé.J'ai l'usufruit.Je vais devoir payer 60%
Si j'avais racheyé de ce que j'a

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés